

## **Après un été « chaud » : Féminisme et antiracisme, deux combats indissociables !**

jeudi 15 septembre 2016, par [TRAT Josette](#) (Date de rédaction antérieure : 15 septembre 2016).

Après les attentats de cet été (Nice, Saint Etienne du Rouvray) et l'hystérie autour des incidents sur la plage de Sisko en Corse (où personne ne portait de burkini [1]), après la déferlante raciste encouragée par les délires des médias dominants et des politiciens racleurs sur la question du burkini, je suis restée sans voix, n'en croyant pas mes oreilles ! Un Premier ministre apportait son soutien à des arrêtés attentatoires aux libertés individuelles fondamentales des femmes de se vêtir comme elles le veulent dans l'espace public, et ceci au nom de l'émancipation des femmes et de la lutte contre le terrorisme ! Un Premier ministre encore osait critiquer l'avis du Conseil d'Etat qui décidait à juste titre d'invalider l'arrêté du maire de Villeneuve-Loubet (Alpes Maritimes) dans la mesure où les atteintes à « l'ordre public » n'étaient en rien avérées et où il mettait en cause des libertés élémentaires garanties par la loi. Une partie de l'opinion publique et certaines féministes, au nom de la défense de la laïcité et des droits des femmes n'était pas choquée par ces prises de position qui valident de fait l'acceptation d'une véritable police des mœurs tant décriée à raison ... quand il s'agit de l'Iran. Seule la tribune pleine d'humour de Sophia Aram sur France-Inter le lundi 22 août dernier ridiculisant les partisan.es de l'interdiction mais aussi les intégristes, a réussi à me remonter le moral.

Je fais partie de ce petit noyau de féministes qui, tout en défendant l'autonomie du mouvement de libération des femmes, a toujours eu comme souci de faire converger les luttes féministes avec celles de tous les exploité.es, de tous les opprimé.es. Nous nous sommes appelées « Féministes-luttes de classe » [2]. En 2003-2004, date à laquelle le gouvernement Chirac décidait d'interdire le voile à l'école, nous avons signé avec Suzy Rojzman et Maya Surduts [3] une tribune dans *Libération* (le 27 janvier 2004 [4]) dans laquelle nous dénoncions tout à la fois les politiques de discriminations à l'encontre de la population des quartiers populaires ; mais également le caractère réactionnaire des discours religieux quels qu'ils soient visant à cacher le corps des femmes considérées comme de dangereuses tentatrices. Certaines d'entre nous avaient défendu à l'époque le mot d'ordre « Ni loi, Ni voile », considérant qu'il était préférable d'ouvrir un dialogue dans les écoles et la société plutôt que de faire interdire le voile par une loi ressentie comme discriminatoire par les élèves concernées. Cela aurait nécessité une large mobilisation antiraciste et ...féministe, dans les écoles et au-delà, à l'initiative notamment des syndicats enseignants. Ce ne fut pas possible : les féministes, la gauche radicale et l'ensemble du mouvement associatif se trouvèrent profondément divisés [5].

Aujourd'hui il ne s'agit plus de définir les modalités de la laïcité à l'école fréquentée par des mineur.es du moins jusqu'au collège mais de l'espace public au sens plein du terme et de femmes adultes. Ce qui explique pourquoi une majorité de militantes féministes s'est prononcée contre toute interdiction de ce vêtement de bain couvrant le corps des femmes des chevilles à la tête, ceci non pas au nom de la défense de la « pudeur » des femmes, mais au nom de leur liberté. Nous ne pouvons que nous en réjouir. En effet, ces arrêtés d'interdiction reposent sur un amalgame scandaleux entre musulmanes, intégrisme et terrorisme. C'est cet amalgame qui a poussé un restaurateur à expulser deux femmes voilées de son établissement. C'est cet amalgame qui a permis de refuser à des mères voilées d'entrer dans l'école pour venir chercher leurs enfants, c'est cet amalgame qui prétend justifier les insultes et les agressions dont sont victimes de plus en plus

souvent des femmes voilées dans la rue.

Ces amalgames stupides et dangereux reposent sur plusieurs confusions. Comme l'ont rappelé bien d'autres avant moi, la laïcité est d'abord une loi de liberté : liberté de conscience, liberté d'exercer librement sa religion (ou de ne pas croire), séparation des Eglises et de l'Etat. Elle a été conçue pour mettre fin à plusieurs siècles de guerres sanglantes entre religions et au statut privilégié accordé à l'Eglise catholique en France. C'est le seul régime qui permet la cohabitation entre des citoyens de convictions différentes. En ce sens, il s'oppose à toute conception intégriste de la religion qui prétend mettre l'Etat au service d'une religion, pour imposer à la population dans son ensemble et aux femmes en particulier des prescriptions en particulier vestimentaires et « morales », des « mœurs » en somme, conformes à telle ou telle religion : la laïcité ainsi conçue s'oppose au combat de tous les intégristes qu'ils soient catholiques, juifs, bouddhistes ou ... musulmans. Mais toute personne musulmane, même si elle choisit de porter un foulard ou un burkini, ne remet pas en cause automatiquement la laïcité ou ne cherche pas obligatoirement à faire du prosélytisme. Comme le rappelait encore le *Canard Enchaîné* de ce même mercredi le burkini lancé par une styliste australienne intéressée par de nouveaux profits, n'est pas considéré comme « halal » par les musulmans les plus rigoristes.

**Ni l'extrême droite, ni Sarkozy, ni Valls, ne sont habilités à s'exprimer au nom la laïcité ou de l'émancipation des femmes !**

L'extrême droite a toujours remis en cause le droit des femmes à l'avortement et conteste le principe même de son remboursement. Elle s'est dressée récemment, comme la droite, contre la diffusion des ABC pour l'égalité, petite avancée pédagogique destinée à lutter contre les stéréotypes sexistes. Concernant la laïcité, l'extrême droite, comme les partis de gouvernement, n'a jamais contesté le statut de l'Alsace-Moselle où l'Etat continue de financer les cultes. Marion Maréchal-Le Pen, quant à elle, a soutenu ouvertement les opposants au mariage pour tous qui ont drainé derrière eux les intégristes catholiques les plus réactionnaires. Elle a ouvertement dénoncé le Planning familial et s'est prononcée pour l'arrêt de toutes les subventions à cette association. Le Front national vient d'annoncer enfin une proposition de loi visant à interdire tout signe religieux dans l'espace public, ce qui constitue une entrave à la pratique religieuse, entrave qui ne pourrait se justifier ponctuellement qu'à la condition que soit prouvée une atteinte délibérée à l'ordre public.

Sarkozy quant à lui n'a pas cessé depuis son élection de 2007 de réaffirmer son inscription dans l'héritage colonial et catholique de la France, honoré de son titre de Chanoine de Latran concédé par le Vatican. Il n'a jamais défendu la laïcité. Personne ne peut oublier sa déclaration dans laquelle il valorisait la supériorité du curé ou du pasteur sur l'institut pour transmettre les « valeurs » de la France. Comme le rappelle Pierre Rousset dans son article sur « Sarkozy, un suprématiste blanc, catholique » du 2 septembre 2016 [6], c'est un signe des temps très inquiétant qu'un candidat à la présidence de la République se déclare prêt à changer la loi, pire à changer la Constitution pour rendre légaux des arrêtés pris dans des municipalités de Corse ou du Sud de la France, contestés par le Conseil d'Etat au nom de la défense de libertés élémentaires.

Dans ce contexte, la surenchère autoritaire et raciste de Manuel Valls risque fort de lui revenir en pleine tête comme un boomerang

Quand on entend Manuel Valls déclarer avec des trémolos dans la voix que le symbole de l'émancipation des femmes serait le modèle de la Marianne (ou plutôt de la République) aux seins nus, on hésite entre le fou rire ou les cris de colère. Non, l'émancipation des femmes dans une société ne se mesure pas à l'exhibition du corps des femmes comme une marchandise, de même que le degré de recouvrement du corps des femmes n'est en rien un indice du respect que leur portent une société ou une religion. Aujourd'hui les femmes, quel que soit leur âge, croulent sous les

injonctions contradictoires des hommes, du marché et de la publicité ou de la morale religieuse. Il n'est donc pas simple pour les femmes de trouver leur liberté. Mais c'est à elles et à elles seules de décider de leur mode d'apparition dans l'espace public [7]. En écrivant cela il ne s'agit pas « d'abandonner » les femmes qui doivent faire face à la pression de courants intégristes en France, en Europe ou ailleurs dans le monde. C'est pourquoi nous continuerons à manifester notre solidarité avec toutes les femmes qui revendiquent l'égalité complète entre les femmes et les hommes ici ou ailleurs.

Le gouvernement de Hollande, après avoir tout fait pour casser le mouvement de contestation de sa politique économique et sociale qui se traduit par la hausse du chômage et de la précarité, la remise en cause du Code du travail, etc., ce gouvernement au nom de la lutte contre le terrorisme, a décidé de prolonger toute une année l'état d'urgence. Mais il est toujours plus isolé et n'a plus d'autre instrument pour ressouder les rangs derrière lui que d'alimenter les sentiments de peur dans le pays : peur du « terrorisme », de l'intégrisme religieux, de l'extrême droite.

Mais dans ce « jeu » dangereux, ce sont les représentant.es du Front national qui risquent d'engranger les fruits de cette campagne raciste : en Corse ou à Calais, l'extrême droite s'est infiltrée dans les rangs des manifestant.es pour leur faire crier les « étrangers dehors » ou « on n'est plus chez nous ». Or dans un tel climat de peur, un évènement très grave (comme un nouvel attentat par exemple), peut très bien être récupéré par l'extrême droite pour procéder à de véritables « ratonnades ».

Dans ce contexte, seule une unité de toutes les associations féministes, antiracistes, des organisations syndicales et politiques décidées à faire front contre toutes les formes de racisme et de sexisme peut être efficace ; mais pour éviter les catastrophes annoncées, encore faut-il redonner espoir aux millions de personnes touchées par la misère et la précarité en faisant front encore une fois pour des mesures d'urgence sociale, écologiste et démocratique, pour une politique d'accueil des réfugié.es à la hauteur des besoins et qui respecte leur dignité, pour l'arrêt des ventes d'armes aux dictatures comme celles d'Égypte, d'Arabie Saoudite et quelques autres, pour une réelle égalité entre tous et toutes quels que soient leurs origines, leurs religions, leur genre, etc.

**Josette Trat**

---

## Notes

[1] Au départ de cette histoire, il n'y avait rien de religieux comme le rappelle le *Canard enchaîné* du mercredi 24 août 2016 mais plutôt une escalade entre de « gros cons » selon la formule d'un inspecteur de police qui a décrit dans une note obtenue par le journal les trois phases de l'emballage de cette affaire.

[2] Pour plus de précisions cf. Trat Josette (coord.), Cahiers du féminisme, dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998), Syllepse 2011.

[3] Décédée en 2016.

[4] Disponible sur ESSF (article 7137), [On ne peut taire les critiques à l'égard du voile au nom de la solidarité avec les jeunes des quartiers populaires. Contre le racisme et pour les femmes](#) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article7137>

[5] Cf. Les articles signés Claire Bataille dans le livre cité ci-dessus.

[6] ESSF, article 38873, [Nicolas Sarkozy, un suprématiste blanc, chrétien, radicalement opposé à la laïcité](#) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article38873>

[7] Même si certaines tenues peuvent nous choquer à titre individuel, dans un sens ou dans un autre. J'avais été dénoncée par certain.es comme islamophobes quand j'avais écrit le 21 janvier 2010 (dans *Tout est à nous*) que j'étais contre une loi interdisant la burqa en France dans la rue même si pour moi ce vêtement faisait ressembler les femmes qui la portaient à « des oiseaux de mort ». Je maintiens qu'il est possible d'être antiraciste et de garder son esprit critique concernant la place des femmes ou les représentations des femmes et de leur corps dans les prescriptions religieuses. Voir sur ESSF (article 16376), [Non à une loi contre le voile intégral](#) : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article16376>